

Actualités

Posté par :

Publiée le : 05/03/2010 15:53:17

Le 2 décembre 2009, l'ARC publiait les chiffres de son 1er Observatoire des charges sur Paris. La deuxième étape après avoir renseigné de nouveaux immeubles sur leur base de données est donc la mise au point d'un logiciel en ligne qui permet à chacun de comparer les charges de son immeuble aux charges moyennes constatées par type d'immeuble sur Paris en 2008.

Fonctionnement du comparateur des charges de copropriété : on indique les caractéristiques de son immeuble (taille, époque, équipements) et on obtient les charges moyennes par mètre carré - décomposées en dix postes - pour ce type d'immeuble.

Il faut après comparer ces indicateurs avec ses propres charges ramenées au mètre carré et repérer les postes qui s'écartent des moyennes. L'idée étant de chercher la cause de ces écarts et de les traiter.

Pour l'instant, ce comparateur concerne uniquement Paris. D'ici quelques mois il couvrira aussi toutes les grandes Villes de France.

Source : <http://arc.sgm.fr/observatoire/> Communiqué du 19 février 2010